

Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise

Le diplôme reste le meilleur atout pour accéder à l'emploi dans de bonnes conditions. En 2007, près d'un jeune sur six a quitté le système éducatif sans en avoir obtenu. Ils sont les plus exposés à la précarité et au chômage, d'autant plus en période de crise. Pour les diplômés du supérieur, les effets de la crise sont moindres.

emploi
génération
insertion
formation
apprentissage
carrière
travail
diplôme

Zora **Mazari**
Virginie **Meyer**
Pascale **Rouaud**
Florence **Ryk**
Philippe **Winnicki**
(Céreq)

L'absence de diplôme reste un handicap pour les jeunes sur le marché du travail. C'est encore plus vrai en période de récession. C'est ce que montrent en partie les résultats de l'enquête 2010 sur la génération 2007, réalisée par le Céreq (cf. encadré page 3). En France métropolitaine, environ 739 000 jeunes sont sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007. En 2010, soit trois ans après avoir quitté le système éducatif, 73 % d'entre eux travaillent et la majorité ont un contrat à durée indéterminée (CDI) ou de fonctionnaire. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, 85 % sont en emploi. C'est le cas de seulement 48 % des non diplômés.

Lorsqu'elle quitte le système éducatif, la génération 2007 bénéficie d'un contexte plutôt favorable : au premier trimestre 2008, le taux de chômage atteint son plus bas niveau depuis vingt-cinq ans. Quelques mois plus tard, à la suite de la crise financière, le retournement de la conjoncture est brutal et les trajectoires d'accès à l'emploi s'en ressentent : le taux de chômage de l'ensemble de la génération se porte à 18 % au bout de trois ans de vie active. C'est quatre

points de plus que pour la génération précédente, sortie de formation initiale en 2003-2004 et interrogée en 2007.

Ce sont les non diplômés qui sont les plus touchés par cette récession. Leur taux de chômage à trois ans culmine à 40 %, tandis qu'il est de 9 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Par rapport aux taux de la génération 2004, c'est 7 points de plus pour les premiers et 2 points de plus pour les seconds. Quelle que soit la génération, obtenir un diplôme à la fin de ses études reste le meilleur moyen de se protéger du chômage.

Toujours un jeune sortant sur six sans diplôme

Environ 130 000 jeunes n'ont pas obtenu de diplôme à l'issue de l'année scolaire 2006-2007, soit un jeune sur six. Cette proportion n'a guère évolué depuis les années quatre-vingt-dix, alors que les décennies antérieures avaient marqué un net recul. Dans le même temps, 17 % sont sortis avec un diplôme de niveau CAP ou BEP et 23 % avec un baccalauréat comme plus haut diplôme.

Figure 1 – Répartition des sortants de formation initiale par plus haut diplôme et taux de féminisation

%	Année de sortie de formation initiale		Part de femmes dans les sortants de 2007
	2004	2007	
Sans diplôme	17	18	38
CAP ou BEP	17	17	41
Bac professionnel ou technologique	18	17	44
Bac général	6	6	58
Bac+2	19	16	55
Licence, L3	7	8	60
Bac+4	5	4	63
DEA, DESS, M2	5	8	57
École d'ingénieurs ou de commerce	4	4	27
Doctorat	2	2	53
Ensemble	100	100	47

Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la Génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004. Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

Le **taux de chômage** mesure la part d'individus au chômage sur l'ensemble des actifs, i.e. présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

Le **taux d'emploi** mesure la part d'individus en emploi sur l'ensemble des actifs et des inactifs.

●●● La part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est stable à 42%. Le niveau de diplôme a sensiblement augmenté. Plus de 190 000 jeunes ont obtenu un diplôme de niveau licence ou supérieur à l'issue de leur formation initiale. C'est presque 20 000 de plus que trois ans auparavant. Cette hausse

traduit la mise en place progressive du système LMD. Pour les jeunes qui ont quitté le système éducatif en 2006-2007, les sorties au niveau L3 (licence) et M2 (master) sont ainsi plus nombreuses, tandis que les sorties aux niveaux intermédiaires (L2 et M1) reculent (figure 1). Au niveau L3, la hausse du nombre de diplômés est principalement due au succès des licences professionnelles.

Comme pour la précédente génération, l'âge moyen de sortie du système éducatif est de 21 ans. Il est de 18 ans pour les non diplômés, 20 ans pour les diplômés du secondaire (baccalauréat compris) et 23 ans et demi pour les diplômés du supérieur. Tendance ancienne et persistante, les jeunes femmes font des études plus longues que les jeunes hommes et arrivent donc sur le marché du travail un peu plus âgées en moyenne. Parmi les hommes sortis de formation initiale en 2006-2007, 63% ont au mieux un diplôme de niveau baccalauréat. Cette proportion n'est que de 53% pour les femmes. Six non diplômés sur dix sont des hommes. Ceux-ci ne représentent que 46% des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les formations professionnelles restent fortement sexuées : parmi les jeunes ayant comme plus haut diplôme un CAP, un BEP, un baccalauréat professionnel ou un baccalauréat technologique, sept sur dix sont des garçons dans les spécialités industrielles, neuf sur dix sont des filles dans le tertiaire.

Figure 2 – Situation professionnelle des jeunes et conditions d'emploi trois ans après la sortie

Année de sortie de formation initiale	Ensemble des sortants				Ensemble des sortants en emploi					
	Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)		Part de jeunes en CDI ou fonctionnaires (%)		Part de jeunes en emploi de cadres ou professions intermédiaires (%)		Salaire médian net mensuel (en euros courants)	
	2004	2007	2004	2007	2004	2007	2004	2007		
Sans diplôme	56	48	33	40	41	37	18	19	1 120	1 140
CAP ou BEP	76	70	17	24	55	54	13	14	1 200	1 200
Bac professionnel ou technologique	78	75	13	15	57	54	30	31	1 200	1 250
Bac général	62	55	14	19	51	43	47	45	1 200	1 200
Bac+2	88	86	7	9	68	68	68	68	1 410	1 460
Licence, L3	83	80	7	11	70	71	81	75	1 470	1 480
Bac+4	83	85*	10	8*	67	72*	83	85*	1 510	1 730*
DEA, DESS, M2 - École d'ingénieurs ou de commerce	91	88	5	9	79	79	94	94	2 000	2 000
Doctorat	91	92	7	5	58	59	98	99	2 150	2 220
Ensemble du supérieur	87	85	7	9	70	72	79	80	1 530	1 630
Ensemble	77	73	14	18	61	60	50	52	1 300	1 380

Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004. Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

* L'évolution observée entre la génération 2004 et la génération 2007 n'est pas significative parce qu'elle résulte avant tout du recul du nombre de sorties au niveau M1 dans les universités, qui augmente le poids relatif des diplômés d'écoles de niveau bac+4.

L'absence de diplôme est encore plus pénalisante en période de crise

Le dispositif « Génération » confirme enquête après enquête une hiérarchisation des conditions d'accès à l'emploi selon le diplôme et d'abord une nette différence entre diplômés et non diplômés. Proportionnellement, les non diplômés ont des trajectoires d'insertion plus difficiles que les autres. Un éloignement durable de l'emploi ou une alternance récurrente entre périodes de non-emploi et périodes d'emploi sont plus fréquents. Quand ils travaillent, les non diplômés sont beaucoup plus souvent que les autres sur des contrats précaires, missions d'intérim et contrats à durée déterminée (CDD). Or ces contrats sont les premiers volets d'ajustement des employeurs en période de retournement conjoncturel. Par ailleurs, le chômage de masse persistant entretient la sélectivité du marché du travail et permet aux employeurs de recruter des diplômés sur des postes moins qualifiés que les non diplômés pourraient eux-mêmes occuper. Dans ce contexte, les non diplômés sont ceux qui subissent le plus les effets de la crise. Trois ans après avoir quitté le système éducatif en 2007, ils connaissent un taux de chômage de 40 %, soit 7 points de plus que pour la génération 2004. Dans le même temps, ce taux de chômage passe de 14 % à 18 % pour l'ensemble des jeunes sortis de formation initiale, diplômés ou non (figure 2).

L'évolution mois par mois du taux d'emploi des jeunes de la génération 2007 au cours des trois années qui suivent leur sortie du système éducatif illustre les effets de la crise (figure 3). La première année, la génération 2007 accède dans l'ensemble à un emploi au même rythme que la génération 2004. Ensuite, sa situation relative se dégrade, de façon différenciée selon le niveau de sortie, au détriment des non diplômés. En 2010, 48 % des non diplômés seulement sont en emploi. Avec le même recul de trois ans, ils étaient 56 % pour la génération 2004, enquête en 2007. Pour les jeunes de la génération 2007 qui ont au mieux un diplôme du secondaire, le taux d'emploi à trois ans est de 70 %. En 2010, le différentiel est de 22 points avec les non diplômés. Dans le même temps, le différentiel entre diplômés du supérieur et non diplômés passe de 31 à 37 points.

L'enquête 2010 auprès de la génération 2007

De mars à juillet 2010, le Céreq a interrogé un échantillon représentatif des 739 000 jeunes qui ont quitté pour la première fois le système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007. Environ 25 000 jeunes de tous les niveaux de formation ont répondu à cette enquête téléphonique d'une durée moyenne de 17 minutes.

Destinée à étudier les différences de conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale suivie et de diverses caractéristiques individuelles (genre, origine sociale, origine nationale), elle aborde successivement le parcours scolaire, la situation mensuelle d'activité entre la sortie de formation et le printemps 2010. Elle aborde également de façon plus précise le premier emploi et l'emploi occupé à la date d'enquête.

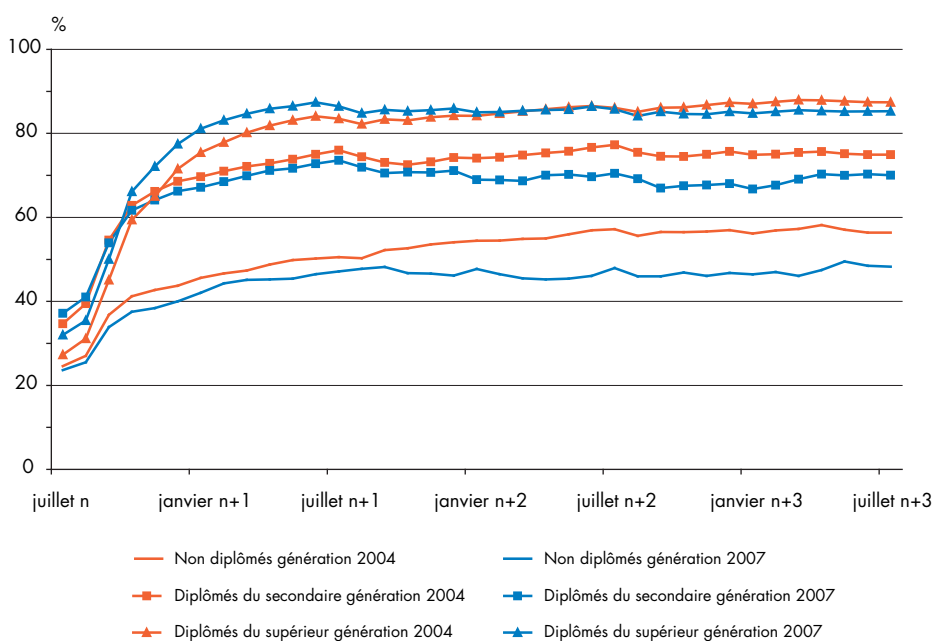
Cette enquête de la statistique publique s'inscrit dans un dispositif d'observation régulier, une génération nouvelle de sortants étant interrogée tous les trois ans. Parce que les jeunes interrogés arrivent au même moment sur le marché du travail et parce qu'ils sont questionnés de façon homogène quel que soit leur niveau de formation, ce dispositif permet de mesurer les différences de conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale suivie.

Les diplômés du supérieur sont davantage protégés que les autres

Malgré la crise, 85 % des diplômés du supérieur de la génération 2007 sont en emploi trois ans après leur sortie du système éducatif, mais il existe des nuances selon le niveau du plus haut diplôme atteint. 86 % des jeunes ayant un bac+2 sont ainsi en emploi en 2010. À ce niveau, les filières professionnelles, généralement sélectives, sont très représentées (BTS, DUT, formations sanitaires et sociales). Au niveau licence, le taux

Pour réaliser cette enquête, le Céreq a constitué au préalable une base de sondage de plus de 1,2 million d'individus présumés sortis du système éducatif en 2006-2007, en collaboration avec les rectorats, les universités et l'ensemble des établissements de formation.

Figure 3 – Évolution du taux d'emploi au cours des trois années suivant la sortie de formation initiale, selon le plus haut diplôme obtenu



NB : n = année de sortie, n+3 = année de l'enquête. Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la Génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004. Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

d'emploi à trois ans est plus faible : il atteint 80 %. Au niveau master, il est de 88 % (y compris les écoles de commerce et d'ingénieurs). Globalement, pour les diplômés du supérieur, le taux d'emploi à trois ans est proche de celui de la génération 2004. En cela, ils se distinguent nettement des non diplômés, des titulaires d'un CAP ou BEP ou des jeunes sortis du système éducatif avec uniquement un baccalauréat général en poche.

Le retournement conjoncturel n'a pas pour autant totalement épargné les diplômés du supérieur. Quand ils sortent du système éducatif en 2007, ils accèdent plus rapidement à l'emploi que la génération précédente : ils arrivent sur un marché où le chômage recule depuis deux ans alors que leurs aînés arrivaient sur un marché du travail dégradé depuis plusieurs mois. La crise économique stoppe cette progression. À partir de juin 2008, le taux d'emploi se replie avant de se stabiliser, alors qu'il continuait de progresser chez les diplômés de la génération 2004 ayant une ancienneté comparable sur le marché du travail. Trois ans après être sortis de formation, les diplômés du supérieur de la génération 2007 sont ainsi légèrement moins nombreux à être en emploi que ceux de la génération 2004. Le même diagnostic peut être fait pour le risque d'exposition au chômage : à partir de l'été 2008, le taux de chômage des diplômés du supérieur de la génération 2007 repart à la hausse pour atteindre 8,5 % en juillet 2010, soit une augmentation de 1,5 point entre les deux dates.

L'accès à un emploi ou le taux de chômage ne suffisent pas à résumer la qualité de l'insertion des jeunes sur le marché du travail. En particulier, la crise pourrait modifier le pouvoir de négociation des employeurs et des demandeurs d'emploi au détriment de ces derniers et conduire les jeunes diplômés du supérieur à moins d'exigence sur la nature de l'emploi occupé, le niveau de rémunération, etc. Même si le constat doit être nuancé, la plupart ne semble pas connaître de dégradations importantes de leurs conditions d'accès à l'emploi par rapport à la génération 2004.

Ainsi, 72 % des diplômés du supérieur sont en CDI ou sont fonctionnaires trois ans après leur sortie. Ce chiffre était de 70 % pour la génération 2004 (figure 2). Cette relative stabilité d'une génération à l'autre est vraie aux différents niveaux de diplôme du supérieur. Ce n'est pas le cas en revanche, pour les non diplômés ou pour les jeunes n'ayant qu'un baccalauréat en poche pour qui l'accès à un emploi à durée indéterminée est en recul.

Par ailleurs, 80 % des diplômés du supérieur sont sur des emplois de cadres ou de professions intermédiaires en 2010, proportion stable par rapport à la génération 2004, mais une analyse plus fine montre un léger recul des emplois de cadres au profit des professions intermédiaires. Pour la génération 2007, 81% des docteurs sont cadres en 2010, 63 % pour les masters et les diplômés des écoles de niveau bac+5, 17 % pour les licences. Ces proportions étaient respectivement de 91 %, 71 % et 16 % pour la génération 2004 enquêtée en 2007.

Enfin, le salaire net mensuel médian des diplômés du supérieur de la génération 2007 s'élève à 1 350 euros pour le premier emploi et 1 630 euros sur l'emploi occupé trois ans après la sortie. Ce niveau de rémunération est en légère hausse par rapport à la génération précédente et correspond à une évolution un peu plus rapide que l'inflation constatée sur la période allant de juillet 2007 à juin 2010.

Face à la crise, les jeunes sont inégaux selon la formation qu'ils ont suivie et le niveau de diplôme qu'ils ont atteint. De façon générale, avoir un diplôme reste ainsi un atout fort pour accéder à un emploi dans de bonnes conditions. Même s'il existe des nuances selon les spécialités et les voies de formation, plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'accès à l'emploi est rapide, plus les emplois à durée indéterminée sont fréquents, meilleure est la rémunération, plus faible est le risque de chômage. ■

L'apprentissage reste un atout pour l'accès à l'emploi

Parmi les 739 000 jeunes sortis du système éducatif en 2007, 125 000 étaient en apprentissage durant leur dernière année de formation, soit 17 %.

Pour comparer les conditions d'accès à l'emploi des jeunes passés par l'apprentissage à celles des jeunes passés par la voie scolaire, nous sommes limités aux formations qui proposent l'alternative entre apprentissage et voie scolaire.

Les résultats de l'enquête 2010 pour la génération 2007 confirment qu'à niveau de formation équivalent, les apprentis s'insèrent mieux que les jeunes issus de formations dispensées par voie scolaire. Les premiers présentent ainsi un taux d'emploi de 10 points supérieur à celui des seconds. Ce constat était déjà valable pour leurs prédécesseurs de la génération 2004. Néanmoins, les apprentis de la génération 2007 ont été impactés par la crise au même titre que les autres sortants.

Des analyses plus fines tenant compte des parcours, des origines socioculturelles des jeunes confirment ces premiers résultats. Il reste toutefois que les jeunes qui ont des difficultés à trouver un emploi ont aussi souvent des difficultés à trouver des entreprises d'accueil pour l'apprentissage.

réagir sur
www.cereq.fr

Bref n° 283 ● mars 2011

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Frédéric Wacheux

Secrétariat de rédaction et mise en page

Christian Campo

**Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications**

10, place de la Joliette,
BP 21321,

13567 Marseille cedex 02

T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal n° 49-459.

Publication gratuite

ISSN 2107-0822

ministère
du Travail
de l'Emploi
et de la Santé



ministère
Éducation
nationale
supérieure
vie associative

